

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

SEPTIEME LEGISLATURE

SIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2017
(Ouverture le jeudi 28 septembre 2017)

=====

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance plénière du vendredi 06 octobre 2017

Ordre du jour :

Examen du projet de loi portant :

1. autorisation de ratification de l'accord de prêt signé, le 23 août 2017 entre la République du Bénin et EXPORT-IMPORT BANK (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs ;
2. autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Washington, le 14 juillet 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Alimentation des Services Energétiques (PASE) ;
3. autorisation de ratification de l'accord de crédit signé par échange de courrier, le 12 juillet 2017 entre la République du Bénin et la Banque du Brésil dans le cadre du financement partiel du projet de construction des routes Kétou – Idigny – Igbodja – Savè (85,8km), Omou – Illadji – Mossoukagbé – Ayékotonyan (26,6 km) et Savè – Owo – Frontière du Nigeria (27,5 km) ;
4. autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 12 septembre 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de viabilisation du site et de construction de 1300 logements sociaux à Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi en République du Bénin.

Le vendredi 06 octobre 2017, à partir de douze heures trente minutes (12H30mn), s'est poursuivie au palais des Gouverneurs à Porto-Novo, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Maître Adrien HOUNGBEDJI, la séance plénière consacrée à l'ordre du jour susmentionné.

En début de séance, la Première Secrétaire Parlementaire, Madame Sofiatou SCHANOU AROUNA a, sur invitation du Président, donné lecture successivement des lettres annonçant le décès de Messieurs Antoine Gbèvoézin ADOGNIBO et David Noumonvi AMOUSSOU, respectivement beau-père des députés Natondé AKE et Valentin ADITI HOUDE.

Une minute de silence a été observée en mémoire des défunts.

A la suite de la lecture de ces annonces de décès, le compte rendu sommaire de la séance plénière du mardi 03 octobre 2017 a été lu et adopté sans amendement.

Reprenant la parole, le Président de l'Assemblée Nationale a informé la plénière de la réception par le Parlement, du projet de loi de finances, gestion 2018. Ledit projet de loi a été affecté à la commission des finances et des échanges quant au fond et à la commission du plan, de l'équipement et de la production pour avis.

Aussi a-t-il rendu compte à la Représentation nationale, qu'à l'issue de la réunion de la Conférence des Présidents tenue dans la matinée du vendredi 06 octobre 2017, l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2017 a été fixée au jeudi 26 octobre 2017.

Avant de poursuivre la séance, le Président de l'Assemblée Nationale a invité les Présidents des commissions concernées par les dossiers inscrits à l'ordre du jour à indiquer à la plénière la méthode qu'ils suggèrent pour l'examen des rapports desdits dossiers.

Prenant la parole, le député Raphaël AKOTEGNON, Président de la commission des finances et des échanges a indiqué que les dossiers 1 et 2, précédemment affectés à sa commission et inscrits à l'ordre du jour de la séance, relèvent du même secteur "eau et électricité". En conséquence, il a suggéré que lecture soit successivement donnée des rapports desdits dossiers aux fins d'un débat unique.

Le député Jean-Michel ABIMBOLA, Président de la commission du plan de l'équipement et de la production a, quant à lui, indiqué que les dossiers 3 et 4 inscrits à l'ordre du jour, quoique différents de nature, relèvent de la compétence d'un même Ministre. En conséquence, il a suggéré la même démarche que le Président de la commission en charge des finances pour leur examen.

La plénière n'ayant trouvé aucune objection à ces suggestions, le Président et le rapporteur de la commission des finances et des échanges ont donc été invités à prendre place pour présenter successivement les rapports relatifs au :

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé, le 23 août 2017 entre la République du Bénin et EXPORT-IMPORT BANK (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs ;

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Washington, le 14 juillet 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Alimentation des Services Energétiques (PASE).

A la suite de la présentation successive desdits rapports, les députés ci-après sont intervenus lors du débat général : Pascal ESSOU – Léon DEGNY – Valère TCHOBO – Bida Nouhoum YOUSSEFOU – Sofiatou SCHANOU AROUNA – Adam BAGOUDOU – Benoît DEGLA – Rosine DANGNIHO – Jean-Eudes OKOUNDE – André Akambi OKOUNLOLA-BIAOU – Zimé KORA GOUNOU – Jérémie ADOMAHOU – Paulin GBENOU – Louis VLAVONOU – Patrice NOBIME – Orden ALLADATIN et Gildas AGONKAN.

Les intervenants ont félicité le Gouvernement pour les efforts qu'il déploie pour satisfaire aux besoins des populations en eau potable et en énergie électrique. Leurs préoccupations ont notamment porté sur :

- la nécessité d'une couverture totale du territoire national en eau potable et en électricité ;

- le sort réservé au projet d'électrification de trois cent (300) localités en milieu rural et des chefs-lieux d'arrondissement ;

- la poursuite des réformes au niveau de la Société Béninoise des Eaux du Bénin (SONEB) ;

- la question de la disponibilité des compteurs électriques prépayés ;

- la question du suivi et de contrôle lors de l'exécution desdits projets ;

A toutes ces préoccupations, le Gouvernement représenté par le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Monsieur Dona Jean-Claude HOUSSOU a apporté des éléments de réponse.

Après la réponse du Gouvernement, les dispositions des deux (02) articles de chacune des deux (02) lois ont été successivement examinées et adoptées par la Représentation nationale.

Mise aux voix, la loi n° 2017-31 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé, le 23 août 2017 entre la République du Bénin et EXPORT-IMPORT BANK (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs a été adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés.

Il en a été de même pour la loi n° 2017-32 portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé à Washington, le 14 juillet 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Alimentation des Services Energétiques (PASE).

Poursuivant la séance, le Président et le rapporteur de la commission du plan, de l'équipement et de la production ont été invités à présenter les rapports relatifs au :

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de crédit signé par échange de courrier, le 12 juillet 2017 entre la République du Bénin et la Banque du Brésil dans le cadre du financement partiel du projet de construction des routes Kétou – Idigny – Igbodja – Savè (85,8km), Omou – Illadji – Mossoukagbé – Ayékotonyan (26,6 km) et Savè – Owo – Frontière du Nigeria (27,5 km) ;

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 12 septembre 2017 entre la République du

Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de viabilisation du site et de construction de 1300 logements sociaux à Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi en République du Bénin.

A la suite de la présentation successive desdits rapports, les députés ci-après sont intervenus lors du débat général : Orden ALLADATIN – Nazaire SADO – Gildas AGONKAN – Adjibadé Moukaram KOUSSONDA – Janvier DONHOUAHOUE – Paulin GBENOU – Domitien N'OUEMOU – Zimé KORA GOUNOU – André Akambi OKOUNLOLA-BIAOU – Valère TCHOBO – Bida Nouhoum YOUSOUFOU – Léon DEGNY – Benoît DEGLA et Pascal ESSOU.

Les intervenants ont félicité le Gouvernement pour avoir mobilisé de ressources pour la concrétisation de ce projet de bitumage de la route Kétou-Savè vieux de plusieurs années ainsi que pour l'initiative de construire de logements sociaux à Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi, une grande cité dortoir pour la ville de Cotonou. Aussi se sont-ils interrogés entre autres sur le sort réservé aux logements sociaux construits dans des zones non viables. Par ailleurs, certains députés ont invité le Gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires aux fins d'un rigoureux suivi et contrôle des deux projets.

D'autres préoccupations ont notamment porté sur :

- la viabilisation des anciens logements sociaux ;
- le mode de calcul de "l'élément don" dans les accords de financement ;
- la nécessité de subventionner le coût de cession des logements sociaux au profit de la population ;
- la situation de la route Nikki - Ségbana – Kalalé.

A toutes ces préoccupations, le Gouvernement représenté par le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, Monsieur José Didier TONATO a apporté des éléments de réponse.

Après la réponse du Gouvernement, les dispositions des deux (02) articles de chacun des deux (02) projets de loi portant autorisation de ratification ont été successivement examinées et adoptées par la Représentation nationale.

Soumise au vote, la loi n° 2017-33 portant autorisation de ratification de l'accord de crédit signé par échange de courrier, le 12 juillet 2017 entre la République du Bénin et la Banque du Brésil dans le cadre du financement partiel du projet de construction des routes Kétou – Idigny – Igbodja – Savè (85,8km), Omou – Illadji – Mossoukagbé – Ayékotonyan (26,6 km) et Savè – Owo – Frontière du Nigeria (27,5 km) a été adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés moins une abstention.

Il en a été de même pour la loi n° 2017-34 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 12 septembre 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de viabilisation du site et de construction de 1300 logements sociaux à Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi en République du Bénin.

A la suite de l'examen desdits projets d'autorisation de ratification, le député Guy Dossou MITOKPE a demandé la parole pour donner une explication de vote.

Après avoir pris connaissance de l'évolution en commission des quatre derniers dossiers qui restent à examiner au titre de la session extraordinaire, le Président de séance a invité les Présidents des commissions concernées à faire diligence afin que ces quatre projets d'autorisation de ratification soient examinés au cours de la séance plénière du mardi 10 octobre 2017.

Sur ce, la séance a été suspendue à quinze heures douze minutes (15H12mn) pour sa reprise le mardi 10 octobre 2017 à dix heures (10H).

Fait à Porto-Novo, le 06 octobre 2017

La Première Secrétaire
Parlementaire
Secrétaire de séance,

Le Président de l'Assemblée
Nationale
Président de séance,

Sofiatou **SCHANOU AROUNA**

Maître Adrien **HOUNGBEDJI**